

PLUi 3 Provinces

De: Gilles LEVEQUE <gillesleveque@gbc.fr>
Envoyé: lundi 11 novembre 2019 15:49
À: plui@cc3p.fr
Objet: PLUI CC3P
Pièces jointes: Courrier au Commissaire enqueteur GL.doc

Monsieur le Président,

Je me permet de vous adresser la question formulée dans le document joint, dois je l'a faire parvenir au commissaire enquêteur et à quelle adresse.

Merci de me faire savoir comment lui adresser.

Recevez Mr le président toute ma considération,

Gilles LEVEQUE

Saint Florent sur Cher

Le 08 novembre 2019

Monsieur le commissaire enquêteur,

Lors de l'élaboration du projet du PLUI nous avons fait part à la CDC des 3 provinces de notre projet d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) et (ISDNIND) sur le site des *Carrières AUDOIN* sise au lieudit « les charrons et la corne » commune de *SANCOINS* zone Nc et hors emprise de la carrière AUDOIN, permettant d'accueillir des déchets inertes faisant parties des nomenclatures en vigueur.

Etes-vous en mesure de nous confirmer que dans le projet du PLUI notre projet pourra réglementairement être reçu par les services de l'état.

Peut-on considérer que sur le document **pièces N° 4 Règlement** page 36 les paragraphes repris ci-dessous ne pourront faire obstacle à notre projet.

Destination	Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	
Sous-destinations	Industrie	autorisées sous condition
	Entrepôt	
	Bureau	interdites
	Centre de congrès et d'exposition	

Sont également interdits :

- l'installation de caravanes* ;
- les dépôts de matériaux, de ferrailles et de déchets ;
- les dépôts de véhicules hors d'usage de moins de 10 unités.

Recevez Mr le commissaire enquêteur toute ma considération,

Gilles LEVEQUE